



**Protégé B** – une fois rempli

## État des revenus de fiducie (répartitions et attributions)

Année		

**REMARQUE** : Dans ce formulaire, le texte inséré entre parenthèses carrées reflète le texte de la version originale imprimée.

<b>49</b> Montant réel des dividendes déterminés <input type="text"/>	<b>50</b> Montant imposable des dividendes déterminés <input type="text"/>
<b>51</b> Crédit d'impôt pour dividendes déterminés <input type="text"/>	<b>21</b> Gains en capital <input type="text"/>

<b>30</b>	Gains en capital admissibles pour déduction	<b>23</b>	Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés												
	<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 80%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 80%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>										
<b>32</b>	Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés	<b>39</b>	Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés												
	<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 80%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 80%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>										
<b>26</b>	Autres revenus	Fin d'année de la fiducie													
	<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 80%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>			Année	Mois										
		<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table>					<table border="1" style="width: 100%; height: 30px;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> </table>								

Autres renseignements (lisez le verso)

Case	Montant

Case	Montant

Notes

---

---

**Nom, prénom et adresse du bénéficiaire**

Nom		
Adresse		
Ville	Province/Territory	Code postal 

## Nom et adresse de la fiducie

Adresse		
Ville	Province/Territory	Code postal 

<b>12</b>	Numéro d'identification du bénéficiaire	<b>14</b>	Numéro de compte
		<b>T</b>	
<b>16</b>	Code du genre de feuillet	<b>18</b>	Code du beneficiaire

**Pour obtenir des renseignements, lisez le verso**

## **Important**

Lisez les instructions au verso sur la façon de remplir ce formulaire.  
Pour compléter des feuillets T3 et déclarer des gains en capital, lisez  
le Guide T4013, T3 – Guide des fiducies.

## **Comment remplir ce formulaire**

Vous pouvez utiliser ce formulaire si vous produisez votre déclaration par voie électronique ou sur papier. Pour en savoir plus sur la façon de remplir ce feuillet, lisez le guide T4013, T3 – Guide des fiducies.

### **Production sur papier**

Envoyez-nous une copie, et **deux** copies au bénéficiaire. Vous pouvez également conserver une copie dans vos dossiers. Utilisez une page distincte pour imprimer les deux copies que vous remettez à chaque bénéficiaire et la copie que vous gardez dans vos dossiers. Imprimez la copie des feuillets T3 pour l'ARC et faites-la-nous parvenir avec la déclaration T3 et le formulaire T3 Sommaire. Utilisez une page pour imprimer les feuillets de trois bénéficiaires distincts.

### **Production par voie électronique**

Si vous produisez vos feuillets T3 en ligne, vous pouvez choisir une des méthodes de production électronique suivantes :

- Transfert de fichiers par Internet (XML);
- Formulaires Web.

Pour en savoir plus sur la façon de produire sur format électronique, allez à [canada.ca/impots-tedr](http://canada.ca/impots-tedr).

Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

**Conservez une copie de ce feuillet dans vos dossiers et joignez l'autre à votre déclaration.**

Les lignes mentionnées sur ce feuillet renvoient à la déclaration de revenus T1 et à ses annexes. Pour en savoir plus sur la façon de déclarer vos revenus, lisez votre guide d'impôt.

23

49

32

50

39

51

**Dividendes de sociétés canadiennes** – Les montants que vous devez déclarer comme revenus sont ceux de la case 32 et de la case 50. Inscrivez le total de ces deux montants à la ligne 120 de votre déclaration. Aussi, inscrivez le montant de la case 32 à la ligne 180 de votre déclaration. Le crédit d'impôt fédéral pour dividendes auquel vous avez droit est le total de la case 39 et de la case 51. Inscrivez ce montant à la ligne 425 de l'annexe 1.

**21**

**Gains en capital** – Soustrayez le montant de la case 30 de celui de la case 21. Inscrivez la différence à la ligne 176 de l'annexe 3. Le montant complet ou partiel de la case 21 peut être un revenu étranger non tiré d'une entreprise. Si c'est le cas, ce revenu sera indiqué dans l'espace réservé aux notes; ajoutez-le au total de la ligne 433 dans le formulaire T2209, Crédits fédéraux pour impôt étranger.

**30**

**Gains en capital admissibles pour déduction** – Inscrivez tout montant indiqué comme actions admissibles aux lignes appropriées de l'annexe 3, concernant les petites entreprises, les biens agricoles, ou les biens de pêche admissibles dans l'espace réservé aux notes.

**26**

**Autres revenus** – Soustrayez le montant de la case 31 de celui de la case 26. Inscrivez la différence à la ligne 130 de votre déclaration. Inscrivez à la ligne 173 de l'annexe 3 tout montant indiqué comme biens admissibles dans l'espace réservé aux notes.

**12**

**Numéro d'identification du bénéficiaire** – Vous devez fournir votre numéro d'assurance sociale ou votre numéro d'entreprise à l'émetteur de ce feuillet. Si cette case est en blanc, fournissez sans tarder votre numéro à l'émetteur.



**Case 22 – Montants forfaitaires de prestations de pension** – Inscrivez ce montant à la ligne 130 de votre déclaration. Ce montant peut être admissible à un transfert dans un REER ou un RPA. Pour en savoir plus, lisez le guide T4040, REER et autres régimes enregistrés pour la retraite.

**Case 24 – Revenu étranger tiré d'une entreprise** – Inscrivez ce montant à la ligne 135 de votre déclaration et dans le formulaire T2209, Crédits fédéraux pour impôt étranger.

**Case 25 – Revenu étranger non tiré d'une entreprise** – Inscrivez ce montant à la ligne 121 de votre déclaration, ainsi qu'à la ligne 433 dans le formulaire T2209.

**Case 31 – Revenu de pension admissible** – Inscrivez ce montant à la ligne 115 de votre déclaration, ainsi que dans le calcul du montant de la ligne 314 de l'annexe 1.

**Case 33 – Impôt étranger payé sur un revenu tiré d'une entreprise** – Inscrivez ce montant à la ligne 4 dans le formulaire T2209, Crédits fédéraux pour impôt étranger.

**Case 34 – Impôt étranger payé sur un revenu non tiré d'une entreprise** – Inscrivez ce montant à la ligne 1 dans le formulaire T2209, Crédits fédéraux pour impôt étranger.

**Case 35 – Prestations consécutives au décès admissibles** – Ce montant est compris dans celui de la case 26. Vous pourriez, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, l'exclure de votre revenu. Pour en savoir plus, consultez la ligne 130 de votre guide d'impôt.

**Case 37 – Pertes en capital nettes sur les fonds réservés d'un assureur** – Inscrivez cette perte à la ligne 176 de l'annexe 3.

**Case 38 – Crédit d'impôt de la partie XII.2** – Inscrivez ce montant à la ligne 456 de votre déclaration.

**Cases 40, 41 et 43 – Crédit d'impôt à l'investissement** – Inscrivez ces montants sur le formulaire T2038(IND), Crédit d'impôt à l'investissement (particuliers). Consultez la note fournie par la fiducie pour des renseignements sur le numéro de code.

**Case 42 – Montant nécessitant un rajustement du prix de base** – Ce montant représente une distribution ou un remboursement de capital de la fiducie. Suivez les instructions dans l'espace réservé aux notes pour rajuster le prix de base à la fin de l'année d'imposition. Pour en savoir plus, lisez le feuillet de renseignements RC4169, Le traitement fiscal des fonds communs de placement pour les particuliers

**Case 45 – Autres crédits** – Utilisez le montant indiqué dans l'espace réservé aux notes pour remplir le formulaire T1129, pour Terre-Neuve-et-Labrador, ou le formulaire T1232, pour le Yukon, selon le cas.

**Case 46 – Revenu de pension admissible pour l'acquisition d'une rente pour un mineur** – Ce montant est déjà compris à la case 26. Pour en savoir plus, lisez le guide T4040, REER et autres régimes enregistrés pour la retraite.

**Case 47 – Allocation de retraite admissible au transfert dans un RPA ou un REER** – Ce montant est déjà compris à la case 26. Pour en savoir plus, lisez le guide T4040, REER et autres régimes enregistrés pour la retraite.

**Case 48 – Montant admissible des dons de bienfaisance** – Selon le genre de don de bienfaisance, inscrivez ce montant à la ligne 337, 339, 340 ou 342 de l'annexe 9, selon le cas.

**Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.**